

L'AUTREMENT

Lambesc autrement
Mars
2005

"ARRÊTONS DE NOUS DEMANDER CE QUE NOTRE VILLAGE POURRAIT FAIRE POUR NOUS, MAIS DEMANDONS-NOUS CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE POUR NOTRE VILLAGE"

Éditorial

On se moque de vous !

La majorité municipale manque à l'un de ses principaux devoirs : celui de vous informer. Or, sans information, il n'y a pas de débat possible et la démocratie est bafouée. Elle l'est notamment en matière d'urbanisme et de population, un sujet aussi fondamental que délicat pour l'ensemble de la Provence et notamment pour Lambesc. Cela n'est pas acceptable, ne l'acceptez pas !

Lors de sa réélection en 2001, le Maire nous assurait d'un urbanisme maîtrisé et d'une population en croissance modérée de 100 habitants par an. Mais compte tenu des opérations immobilières en cours, dans le centre ville comme au nord de la commune, ce chiffre doit être multiplié au moins par 3 ou 4.

La majorité municipale méconnaît-elle les bases élémentaires de l'arithmétique ou souhaite-t-elle cacher ses projets aux Lambescains ? Dans les deux cas, on se moque de vous !

Il y a plus grave pour l'avenir... La Mairie a décidé de transformer le POS (*plan d'occupation des sols*) de la commune en PLU (*plan local d'urbanisme*), indiquant qu'il s'agissait d'une "modification technique" imposée par l'évolution de la législation. C'est faux ! Rien n'oblige une commune à modifier un POS ancienne version en PLU nouvelle mouture, liberté étant laissée de le faire selon l'apparition de nouveaux besoins. Les élus de Lambesc Autrement ont en vain demandé quels étaient ces nouveaux besoins...

La mairie a-t-elle quelque chose à changer aux dispositions d'urbanisme qui datent de moins de cinq ans (*dans ce cas le contribuable va payer une lourde facture supplémentaire pour rien*) ou souhaite-t-elle cacher des projets qu'elle ne veut pas mettre sur la place publique ? Encore une fois, dans les deux cas, on se moque de vous !

Pour établir ce nouveau PLU, la majorité municipale déclare qu'elle n'a "aucune idée" et a fait appel au cabinet d'études URBANIS et à l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix.

Ceux qui nous gouvernent sont-ils incompetents au point de ne pas savoir envisager l'avenir de Lambesc ou veulent-ils vous interdire de savoir ce qui se prépare ? Une nouvelle fois, dans les deux cas, on se moque de vous !

Ironie de l'histoire, l'adoption d'un PLU doit, selon les nouvelles lois, permettre une meilleure information des citoyens autour d'un véritable projet baptisé PADD (*plan d'aménagement et de développement durable*). Il est notamment précisé que "le débat en conseil municipal sur ce projet communal est une garantie de démocratie". Mais avez-vous eu la moindre information ou obtenu le moindre compte rendu du plus petit débat en Conseil Municipal ? Nos élus de Lambesc Autrement sont là pour témoigner d'une totale opacité en la matière... Encore et toujours, on se moque de vous !

Déjà, le Préfet a donné raison à notre association, dont les élus ont exigé que soit au moins respectée une concertation à minima que la mairie n'avait pas prévue. Mais est-ce suffisant ? Non ! Cette nouvelle réforme, selon diverses informations ou rumeurs (*on en est à ce stade I*), pourrait conduire la population de Lambesc, en 2014, bien au-delà des 11 000 habitants annoncés par le maire lors de ses vœux 2005. Est-ce cela que vous approuveriez, sans la moindre information, explication ou justification ?

Les positions de Lambesc Autrement sont connues. Elles visent au seul intérêt général : nous disons non à un projet d'augmentation anarchique de la population pour aboutir à un Lambesc-banlieue au seul bénéfice de la Communauté du pays d'Aix. Nous voulons organiser notre développement de façon concertée et non servir de simple réserve foncière ou de réservoir de main d'œuvre.

Une nouvelle fois, c'est notre association qui a le souci de vous informer et de lancer le débat. Comme lorsqu'il s'est agi de condamner l'augmentation farouche de +23% de la taxe foncière, que la majorité municipale n'a jamais eu la décence de vous signaler. Nous vous alertons car nous ne pensons pas que la majorité d'entre nous accepte sans réagir un projet pouvant conduire à un doublement de la population. Et, nous réclamons un débat, public et transparent, débouchant sur un possible référendum local pour déterminer ensemble l'avenir de Lambesc. Là, on ne pourrait plus se moquer de vous... C'est cela la démocratie !

La Rédaction

Vœux 2005 ?

Vous l'avez sûrement remarqué, notre dernier numéro estampillé « novembre 2004 » est arrivé dans vos boîtes fin décembre 2004.

A cause de tours de manivelles un peu lents dans notre chaîne de production bénévole, la conséquence en fut l'absence des traditionnels vœux, non initialement prévus dans cette édition.

Entre les vœux 2005 assurément trop tardifs et des vœux 2006 un peu trop précoces, la rédaction de l'autrement vous présente ses modestes excuses.

Infos...

"L'Autrement" attend vos écrits, votre avis, vos critiques, vos suggestions, vos réponses, vos "coups de gueule", vos commentaires, vos envies... L'Autrement est avant tout un moyen de communication. Servez-vous en !!!

Courriellez autrement !

lambesc.autrement@free.fr

Surfez autrement !

<http://lambesc.autrement.free.fr>

ON NOUS DIT PARFOIS QUE...

A la lecture des derniers numéros de « l'Autrement », de nombreux lambescains et en particulier les plus nouveaux, découvrent des articles qui traitent essentiellement de dossiers sur les problèmes de circulation ou d'urbanisme sur la commune. Notre approche de ces sujets, nous conduit souvent à exprimer une analyse de la situation bien différente de celle proposée par la mairie.

En matière d'urbanisme, par exemple, on nous fait parfois remarquer que notre point de vue défend une vision trop protectionniste et donne le sentiment d'une certaine volonté d'empêcher l'installation de nombreux arrivants sur Lambesc...

Ainsi, des questions nous sont posées directement :

« Peut-on résister ou doit-on forcément résister au désir légitime des populations qui veulent vivre et travailler dans la région? »

« Face à une telle pression démographique et aux conséquences foncières, comment notre association se détermine-t-elle? »

...EXPLIQUONS NOUS.

Tout d'abord, rappelons notre définition du concept « Lambesc village » afin de clarifier notre position et d'exprimer nos propositions pour l'avenir de la commune.

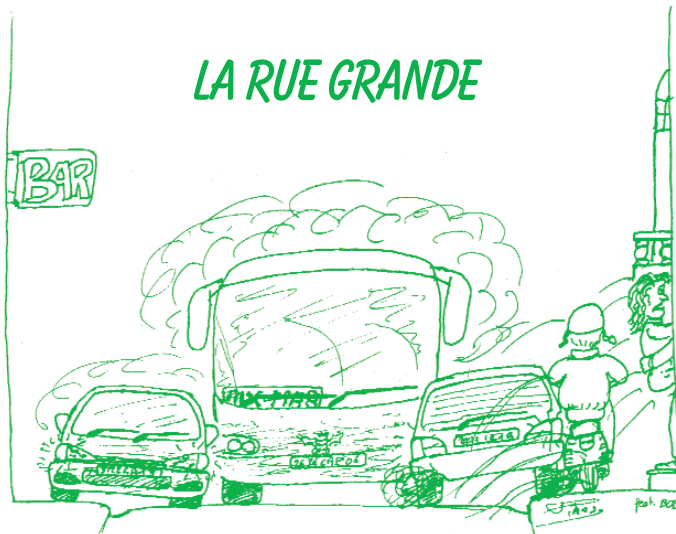
A l'inverse d'une vision qui serait celle du « village gaulois », hostile aux étrangers à la communauté, qui dresse des remparts, qui se referme sur lui-même, qui fait preuve d'égoïsme et d'esprit grégaire, Lambesc Autrement revendique son attachement à la notion de « village » pour les valeurs nobles qu'elle véhicule : tout d'abord la solidarité et la convivialité entre les habitants, la possibilité de renforcer les liens et les échanges au sein de la communauté, de favoriser la mixité des générations, des milieux sociaux et culturels. Enfin, l'occasion de voir émerger plus de citoyenneté et de démocratie participative dans sa commune.

Par opposition à notre perception, certes caricaturale, de « la ville » : ville dortoir, ville champignon, ville satellite... cet environnement-là, renforce l'anonymat et l'indifférence, engendre l'éclatement des quartiers et la naissance de ghettos suburbains, et conduit finalement au désintérêt de la cause politique locale.

Aujourd'hui, certains choix irréversibles ont été faits à Lambesc, d'autres sont à venir dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme, et la commune est en marche vers une croissance importante de population. Pourtant il reste encore l'espoir et la possibilité de choisir le rythme de ce développement.

Il est indispensable de réguler l'urbanisation et de contenir la pression démographique pour donner le temps à l'agglomération existante de redimensionner son propre environnement et d'anticiper les infrastructures qui pourront absorber cette croissance. Les méthodes par lesquelles se fera le développement de Lambesc, conditionneront notre futur cadre de vie.

LA RUE GRANDE



AUTREMENT



Ainsi, il nous apparaît indispensable de :

- recréer un centre ville vivant et convivial élargi autour de la rue Grande.
- adopter un nouveau plan de circulation et libérer de l'espace pour les piétons.
- améliorer et augmenter les possibilités de stationnement.
- sécuriser le secteur des écoles et les cheminements périphériques ainsi que les raccordements sur la déviation de la N7 en fonction des futurs sites aménagés.

Un projet a été déposé dans ce sens par Lambesc autrement, auprès de la CPA (*Communauté du Pays d'Aix*) dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain.

Il faut également favoriser et aider le tissu associatif, qui permet à tous, de mieux vivre ensemble.

Enfin, notre village ne peut pas se concevoir sans encourager le secteur agricole, préserver notre environnement naturel et développer l'économie locale.

Actuellement, le fonctionnement de la municipalité ne nous permet pas de participer aux choix politiques ni aux décisions techniques. Pour autant, il est de notre responsabilité d'exprimer notre point de vue sur l'avenir de Lambesc.

Il faut donc, à notre avis, appréhender les effets de cette explosion démographique pour rester dans un Lambesc à dimension « humaine », à la fois authentique et dynamique.

Ce ne sont pas les occasions qui manquent

Après que sa propre Safrane ait été rachetée par la commune en 2001, pour en faire un véhicule de service, le maire a décidé l'année suivante qu'un deuxième véhicule était nécessaire et a donc acheté une Peugeot 406. Hélas, le véhicule en question ayant eu des problèmes mécaniques (*sic*), il a été contraint de s'en séparer pour le remplacer par une Citroën C5 en cette fin d'année 2004.

À ce train-là les finances de la commune résisteront-elles ?

Pourquoi pas la "Tour d'Argent" ?

En conseil municipal, le maire a fait voter le déplaçonnement des frais de repas, d'hôtellerie et de déplacement. Les élus, surtout le maire et ses adjoints, pourront désormais se faire rembourser la totalité de leurs frais, quel qu'en soient les montants.

Les élus de Lambesc Autrement ont proposés un plafonnement raisonnable de ces dépenses afin d'éviter toutes dérives possible. Cette proposition a été rejetée.

Bientôt des notes de frais sans limite ?

Safari photo

Dans la dernière revue municipale le maire n'apparaît pas moins de 12 fois en photo, dont sept fois sur les neuf photos consacrées au forum des associations 2004. C'est ce qu'on appelle avoir de la présence...

Témoignage

Le monde vient de connaître un élan de générosité sans précédent pour l'Asie, suite à la catastrophe liée au Tsunami, pour laquelle les médias n'ont pas été avarés d'images. Cette solidarité mondiale est une première et on ne peut que s'en féliciter.

Cependant, n'oublions pas qu'il y a d'autres situations catastrophiques de par le monde et que toutes les 30 secondes, une personne meurt de faim.

Je rentre d'un court séjour au Burkina Faso, un des 3 pays les plus pauvres du monde.

En brousse, où j'étais, il existe des villages sans eau, les habitants doivent aller au village voisin pour tirer l'eau au puits. Il n'y a pas d'électricité et dépenser 5 euros pour payer la scolarité d'un enfant en primaire, certains paysans ne peuvent pas.

L'an passé, la saison des pluies fut trop courte, la récolte du mil insuffisante, beaucoup de familles ne savent pas comment elles pourront attendre la prochaine récolte. Quant à la santé...

Ils ne vivent pas, ils survivent.

Oui, la solidarité mondiale est importante mais ne doit pas s'arrêter à l'Asie.

À mon retour, voir certaines personnes profiter du malheur des autres pour se faire une publicité tapageuse, personnelle, m'a paru indécent. Combien d'enfants aurait-on pu scolariser avec les moyens dépensés dans toute cette publicité.

La vraie solidarité se fait dans la discrétion, en toute conscience et sans arrière pensée personnelle ou politique.

Louis SABOT

Lambesc Autrement

Son conseil d'administration...

Suite à l'Assemblée Générale du 7 janvier un nouveau Conseil d'Administration a été constitué :

Philippe BELOTTI, François BERGA, Philippe BOURGUE, Véronique CABANNE, Sylvère CORBIERE, Marylène FOURNIER, Valérie FRISON, François LAUBEUF, Roland MELO, Delphine PARRACONE, Didier PAURIOL, Jean-François RICHARD, Louis SABOT, Georges SPINI

Président d'honneur : Robert CELAIRE

Son bureau...

Président : Sylvère CORBIERE

Vice présidente : Valérie FRISON

Secrétaire : François BERGA

Secrétaire adjoint : François LAUBEUF

Trésorière : Delphine PARRACONE

Trésorier adjoint : Roland MELO

Ses élus...

Sylvie Pellegrin : 04 42 92 85 28

Anne-Marie Sabot : 04 42 92 71 12

Jean-Philippe Labrouve : 04 42 92 83 99

Marie-France Thomazic : 04 42 92 93 47

et Isabelle Lobet-Piron : 04 42 92 72 42 sont à votre écoute !

Des questions écrites, formulées

à l'avance, peuvent être mises

à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal.

Son local ?

Suite à notre départ du local Boulevard Gambetta, en 2002, Lambesc autrement n'a plus pignon sur rue.

Depuis, de nombreux lambescains trouvent que notre présence dans le village manque pour contacter nos élus ou rencontrer les responsables de l'association.

L'assemblée générale du 7 janvier 2005 a voté la reprise d'un local en centre-ville, dès que possible. Notre association recherche donc un site en location dans le périmètre de la rue grande.

Merci de nous transmettre toute proposition.

Chiche M. le maire

Lors du vote pour les travaux d'extension des bureaux des services techniques, M. Ramond (UMP) s'est dit fâché qu'une subvention au titre des travaux de proximité soit rejetée par le Conseil Général (PS). Et se tournant vers nous, a lancé comme par défi : "vous devriez l'écrire..." (voilà qui est fait).

Lors du conseil municipal suivant, le même dossier est revenu, cette fois-ci pour solliciter une subvention auprès du député (M. Vachet, UMP), à prélever sur la "réserve parlementaire" dont il dispose. Mr Ramond nous a indiqué par ailleurs que le conseil général allait reconsidérer la demande, car le refus initial était consécutif à un malentendu.

Nous avons alors demandé si l'apostrophe, qui nous avait été faite, était toujours d'actualité ?

Cela nous donne l'occasion d'exprimer notre opinion sur la manière dont l'argent public, ou plus largement les biens publics, devraient être octroyés ou mis à disposition.

Les élus ont parfois tendance à considérer qu'ils sont plus que les dépositaires de l'argent public et qu'il leur revient d'en disposer à leur guise, pour peu que ce soit dans le cadre que leur fixe la loi. Il est alors tentant d'en faire un attribut de pouvoir, permettant d'exercer soutien ou pression selon les circonstances.

Ce n'est évidemment pas notre conception du rôle de l' élu en matière de gestion des finances publiques. Et le clientélisme, puisqu'il faut l'appeler ainsi, n'est malheureusement pas l'apanage d'un parti politique plutôt qu'un autre. Il serait assez sain que notre maire s'en offusque si le parti, auquel il appartient, était un modèle de vertu dans ce domaine.

En tant qu'élus de Lambesc Autrement et en toute indépendance des partis politiques, nous ne pouvons qu'être critiques lorsque des subventions sont refusées à une commune parce qu'elle n'a pas la même option politique que celui qui décide de les octroyer.

Les communes se plaignent de discrimination, tout comme les régions se plaignent aujourd'hui que le gouvernement leur transfère d'énormes charges qui incombaient auparavant à l'état.

Notons qu'au bout du compte, c'est le citoyen qui est l'objet de la surenchère, du chantage, des pressions des uns et des autres et qui paie in fine cette "guéguerre" des politiques.

Lambesc n'y échappe pas et on se demande si les élus de la majorité en place ont vraiment envie de changer la règle ?

Nous avons trop souvent à voter des délibérations pour des demandes de subventions, alors que les projets sont à peine élaborés et les estimations de travaux relativement succinctes. La commune demande toujours, selon la formule consacrée, la subvention "la plus large possible", le maire nous répondant invariablement : "nous ferons les travaux en fonction de la subvention obtenue".

Doit-on obtenir de l'argent et imaginer la ville, ou plutôt imaginer la ville et obtenir de l'argent ?

Lorsque le maire octroie des subventions aux associations, il le fait de la même manière, sans critères objectifs, et un peu en fonction de ceux et celles qui les sollicitent.

Lorsqu'il se plaint d'ostracisme, n'a-t-il pas l'impression de le pratiquer lui-même au sein de sa commune, en particulier à l'égard de ses opposants qu'il cherche à museler, leur rendant la tâche difficile pour se réunir, avoir accès aux dossiers ou tout simplement pour remplir leur rôle de citoyen.

Alors chiche M Ramond : soyons impartiaux avec les biens et l'argent public !

Jean -Philippe LABROUVE
Conseiller municipal Lambesc Autrement

Chers lecteurs lambescains

Vous partagez nos idées et nos points de vue, vous appréciez notre action inscrite dans une volonté d'opposition démocratique et citoyenne, qui donne toute sa place à une opinion critique et constructive du pouvoir local.

Contrairement aux partis politiques qui bénéficient de subventions, les cotisations de nos membres sont les seules ressources de l'association.

Soutenez-nous !

Adhère à l'association en remplissant ce bulletin et adressez le à :

Lambesc Autrement

44, allée de Boismieu 13410 Lambesc

- ☐ adhésion simple, 20 €
- ☐ adhésion couple, 30 €
- ☐ adhésion famille, 40 €
- ☐ soutien, ...€

Nom :

Prénom :

Adresse

.....

Téléphone

Courriel

Règlement par chèque à l'ordre de "Lambesc Autrement". Merci.

L'AUTREMENT

Ont participé à ce numéro : François Berga, Véronique Cabanne, Sylvère Corbière, Marylène Fournier, Jean-Philippe Labrouve, François Laubeuf, Jean-François Richard, Anne-Marie Sabot, Louis Sabot

Responsable distribution : Jeanine Roure

Lambesc Autrement

44, allée de Boismieu - 13410 Lambesc
Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel :
lambesc.autrement@free.fr

Internet :
<http://lambesc.autrement.free.fr>